

N° 18

Séance du 13 septembre 2022

OBJET :

**VERSEMENT
D'UNE
SUBVENTION
COMMUNAUTAIRE
À L'ASSOCIATION
INITIATIVE LOIRE
POUR SON
ACTION EN
FAVEUR DU
FINANCEMENT
DE LA CRÉATION
REPRISE
D'ENTREPRISES**

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 06 septembre 2022 s'est réuni à Montbrison à 19h30 le mardi 13 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

Présents : Marc ARCHER, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Christine BERTIN, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Roland BOST, Hervé BRU, Annick BRUNEL, Christiane BRUN-JARRY, David BUISSON, Martine CHARLES, Thierry CHAVAREN, Laure CHAZELLE, Jean-Baptiste CHOSSY, Evelyne CHOUVIER, Simone CHRISTIN-LAFOND, Bernard COTTIER, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Bertrand DAVAL, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Julien DEGOUT, Jean Maxence DEMONCHY, Géraldine DERGELET, Serge DERORY, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Pierre DREVET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUFIX, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Colette FERRAND, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Flora GAUTIER, André GAY, Sylvie GENE BRIER, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Jean-René JOANDEL, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Alain LIMOUSIN, Yves MARTIN, Christelle MASSON, Rachel MEUNIER-FAVIER, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Nicole PINEY, Christophe POCHON, Frédéric PUGNET, Pierre-Jean ROCHETTE, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, David SARRY, Frédérique SERET, Christian SOULIER, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

Absents remplacés : Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Michel JASLEIRE par Delphine IMBERT, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Monique REY par Agnès GUITAY, Michel ROBIN par Jocelyne BARRIER, Jean-Paul TISSOT par Sylvie CHEVAILLIER, Yannick TOURAND par Vivien BROUILLAT

Pouvoirs : René AVRIL à Eric LARDON, Jean-Yves BONNEFOY à Jean-Paul FORESTIER, Stéphanie BOUCHARD à David BUISSON, Jean-Pierre BRAT à Hervé BRU, Christophe BRETTON à Thierry GOUBY, Pierre CONTRINO à Christiane BAYET, Béatrice DAUPHIN à Pascale PELOUX, Christophe DESTRAS à Abderrahim BENTAYEB, Jean-Marc DUMAS à Bertrand DAVAL, René FRANÇON à Alain LAURENDON, Jean-Claude GARDE à Serge DERORY, Martine GRIVILLERS à Cindy GIARDINA, Olivier JOLY à Christophe BAZILE, Gilbert LORENZI à Jean-Baptiste CHOSSY, Cécile MARRIETTE à Gérard VERNET, François MATHEVET à Yves MARTIN, Frédéric MILLET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20220913-20220913_CC_D18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2022

Affichage : 23/09/2022



à Frédéric PUGNET, Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET, Marie-Gabrielle PFISTER à Patrick ROMESTAING, Ghyslaine POYET à Nathalie LE GALL, Pascal ROCHE à David SARRY, Carole TAVITIAN à Flora GAUTIER

Absents excusés : Sylvie BONNET, Christophe DESTRAS, Martine MATRAT, Gérard PEYCELON, Bernard TRANCHANT

Secrétaire de séance : François FORCHEZ

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	101
Nombre de membres suppléés	7
Nombre de pouvoirs :	22
Nombre de membres absents non représentés :	5
Nombre de votants :	123

Vu la convention cadre entre la Région Auvergne Rhône-Alpes et Loire Forez agglomération pour la mise en œuvre des aides économiques, approuvée par la délibération n°29 du conseil communautaire du 6 février 2018, puis modifiée par décision n°2020DEC_ORDO_024, le 26 juin 2020,

Considérant l'intérêt pour Loire Forez agglomération, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, de soutenir les actions de partenaires disposant de l'ingénierie, des compétences et de l'économie d'échelle pour développer et valoriser leur savoir-faire en contribuant à la mise en œuvre du projet territorial.

L'association Initiative Loire, membre du réseau France Initiative, a pour objet de soutenir, aider, accompagner notamment par l'attribution de prêts d'honneur (taux à 0%) ou de prêts « croissance » destinés à conforter les apports personnels des porteurs de projet. Toute initiative génératrice d'emplois et en particulier la création ou la reprise d'entreprises, commerciales, artisanales ou de services.

La subvention communautaire versée à l'association a donc un effet levier important au niveau des prêts bancaires injectés dans l'économie locale pour le financement de la création reprise d'entreprises. Elle participe également, par la mise en œuvre d'actions de suivi (parrainage des « lauréats ») à la pérennité des projets financés.

Ce soutien financier est encadré par une convention d'objectifs et de moyens qui précise que l'association devra :

- assurer un accueil physique des porteurs de projet sur l'ensemble du territoire de Loire Forez agglomération, dans ses locaux propres et ceux mis à sa disposition par la collectivité dans les espaces de coworking du territoire (Montbrison, Saint-Just-Saint-Rambert, dans le cadre de conventions financières) et dans les espaces France services (Boën-sur-Lignon, Saint-Bonnet-le-Château, Noirétable),
- financer au moins 60 porteurs de projets de création reprise en 2022.

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Initiative Loire d'un montant de 15 000 € pour l'année 2022 ;
- approuver l'attribution d'une subvention pour abonder le fonds de prêt d'honneur de l'association Initiative Loire destiné au financement des créateurs ou repreneurs d'entreprises pour un montant de 15 000 € pour l'année 2022 ;
- autoriser le Président ou son substitut à signer tout document s'y rapportant.

Après avoir délibéré par 123 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Initiative Loire d'un montant de 15 000 € pour l'année 2022 ;
- approuve l'attribution d'une subvention pour abonder le fonds de prêt d'honneur de l'association Initiative Loire destiné au financement des créateurs ou repreneurs d'entreprises pour un montant de 15 000 € pour l'année 2022 ;
- autorise le Président ou son substitut à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 13 septembre 2022.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le secrétaire de séance
François FORCHEZ

Le Président
Christophe BAZILE